

## Réunion du Conseil des Sages du 8 février 2018 à 20h30

Présents :

Membres du Conseil des Sages : Mesdames Geneviève CANO, Diane de SAINT LEGER.

Messieurs : Jean HVOSTOFF, Pierre PRUNETTA.

Représentants la Mairie : Messieurs : Jean-Paul GRUFFEILLE (conseiller municipal, citoyenneté, référent du CDS), Marc PRABONNAUD (4ème Adjoint, travaux et sécurité)

Excusés : Messieurs Guy DEMICHEL, Jean-Pierre LARCHEVÊQUE, Christian LEMAIRE, Michel LESIEUR, Jeannik MARCAULT, Constant PORTIGLIATTI.

### **Ordre du jour :**

- Suppression du poteau téléphonique rue de Cernay afin de permettre la circulation sur le trottoir des piétons et autres usagers.
- L'entretien du marquage des passages piétons niveau des abribus .
- Installation des panneaux d'interdiction de déposer les « déchets verts » dans le bois.
- Comblement des excavations par les « déchets verts » communaux.
- Retours sur la réunion avec le CME du 30 janvier sur le projet d'aménagement du bois du Paradou.
- Journée "nettoyage" 2018 le 21 mars 2018 avec le PNR.

---

Réponses de Marc PRABONNAUD aux quatre premiers points de l'ordre du jour:

- Le poteau téléphonique en regard du mur du N° 52 rue de Cernay ne sera pas supprimé, Orange et EDF sur ce dossier se “renvoient la balle“. La Mairie va étudier la deuxième solution : évaluer le budget pour élargir le trottoir et supprimer l'aire de stationnement.
- Entretien du marquage des passages piétons rue de Cernay au niveau des abribus : le devis est arrivé à la Mairie et doit être voté par le CM . Travaux prévus au printemps.  
Les Sages demandent que les pavés en grés situés en oblique empêchant le passage des poussettes et fauteuils roulants sur le trottoir de la rue de Cernay au niveau des intersections avec les autres rues soient enlever. Marc PRABONNAUD répond qu'il les fera enlever.  
Geneviève CANO pose la question sur la possibilité de la réfection de la bande blanche sur la chaussée rue de Cernay. Marc PRABONNAUD lui répond que la réfection des bandes blanches sur les chaussées ne dépend pas de la Mairie, mais qu'il note sa question et la communiquera.
- Panneaux d'interdiction de déposer les déchets verts : réceptionnés, Ils vont être mis en place aux entrées du bois. Marc PRABONNAUD note que des panneaux interdisant de faire du feu avaient également été suggérés .

- L'excavation près du Paradou n'est comblée que par les tontes d'herbe (la tonte du stade remplie 2 camions). Les coupes d'arbres, d'arbustes, les coupes des haies sont apportées à Zymover.

Précisions complémentaires de Marc PRABONNAUD :

- des panneaux "Passage de chevaux" vont être posés de part et d'autre du centre équestre au niveau du chemin de Cernay et du chemin de la Vallée.
- un signallement de la limitation de la vitesse à 30 km/h a été peint sur la chaussée des rues se dirigeant vers le centre du village.
- la modification de la place de la Bastille (rond point) va être budgétisée pour 2018. Modification réalisée avec l'aide des ingénieurs du département et subvention importante de celui-ci. Cette modification nécessite de reconsidérer l'emplacement de l'arrêt du car scolaire (sécurité des enfants) et le passage piéton au niveau du centre équestre répondant ainsi à la question de Pierre PRUNETTA sur la sécurité pour traverser la rue à ce niveau. Niveau intersection rue de Cernay – rue de Boullay : passages piétons prévus.
- une étude est prévue en 2018 rue de L'Etang: enfouissement des gaines électriques et réfection des caniveaux afin de canaliser et drainer les eaux des champs vers Quincampoix.

Halte randonneurs (Société des eaux) chemin de la Vallée et du bois des carrières Saint Jean.

-Halte randonneurs, deux solutions : La Mairie serait prête à participer à une remise en état avec des habitants bricoleur volontaires, ou se rapprocher du PNR

-Bois des Carrières saint Jean : la Mairie a signé à la demande du PNR une convention avec Cofor Ouest (adhésion et marquage des arbres à abattre : 600€). Les arbres marqués (couleur orange) vont être abattus, une équipe de bucherons va intervenir.

Pierre PRUNETTA demande si l'existence d'un terrain de boules est toujours prévue ? Les joueurs de Les Molières vont jouer actuellement soit à Boullay Gare, soit à Limours. Marc PRABONNAUD informe qu'aucun terrain de boules ne sera fait sur la pelouse de l'esplanade Espace Target, situé trop près du cabinet médical et trop près de la rue, nécessitant la construction d'un muret. Le lieu plus ou moins idéal serait à côté du terrain d'évolution des écoles. La construction d'un terrain de boules dépend du nombre d'utilisateurs : un appel sur le journal de Les Molières doit être fait afin de créer, si nécessaire, une association de joueurs de Boules.

Jean-Paul GRUFFEILLE nous fait part que le "nettoyage du printemps" sera fait avec le PNR et aura lieu le 21 Mars avec les enfants des écoles. Il aimerait prévoir pour l'année prochaine 2 nettoyages : un mercredi avec les enfants des écoles dans le bois du Paradou et un week-end avec des adultes dans un autre lieu (exemple bois des carrières Saint Jean).

- Aménagement du bois du Paradou - La Coquetière.

Un premier contact avec les enfants du CME a eu lieu le 30 janvier. Il permis de nous connaître et de voir comment chacun de nous appréhende l'aménagement du parcours sportif. La prochaine réunion aura lieu le 6 mars 2018.

Les Sages présents ainsi que les représentants du CM sont en accord pour que le parcours sportif fasse partie du projet de l'aménagement du bois dans sa globalité (parcours sportif – archéologie –

écologie environnementale – etc ...).

Jean-Paul GRUFFEILLE et Marc PRABONNAUD, nous rappellent que dans le cadre de l'organisation par la France des JO de 2024, des subventions existent actuellement pour des parcours santé.

Il faut définir le parcours sportif dans le projet. Est-il limité à une partie du bois ou non ? Une fois défini le parcours, quels modules mettre et leur nombre ? Ces modules seront-ils dispersés dans le bois ou localisés sur le chemin des Valentins ? etc...

Marc PRABONNAUD précise que le débroussaillage des sentiers est prévu début mars (hors cas d'urgence ou incidence météorologique défavorable).

---